

Convocation du Conseil Municipal

Messieurs les Conseillers Municipaux se réuniront à la Mairie, Dimanche prochain 19 Mai, à 8 heures 1/2 du matin, au lieu ordinaire de leurs séances.

Ordre du jour :

Installation du Conseil Municipal.
Election du Maire et des adjoints.

A Repe, le 13 Mai 1929
Le Maire

[Signature]

Séance du 19 Mai 1929

Procès-verbal

de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection
d'un Maire et de 4 adjoints.

L'an mil neuf cent vingt-neuf, le 19 du mois de Mai à 8 heures 1/2 du matin, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Repe proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 12 Mai 1929, se sont réunis dans la Salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la Loi du 5 avril 1884.

Étaient présents. M. M. les Conseillers Municipaux

- | | |
|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Jos. Maullin Gabriel | 10. Canchereau Louis |
| 2. Marchain Julien | 11. Billy Henri |
| 3. Rivière Charles | 12. Jubaut Léon |
| 4. Guerin Jean | 13. Royer Gabriel |
| 5. Camyrouz Louis | 14. Fabrice Marcel |
| 6. Hervouet Eugène | 15. Bastis Jean B ^{te} |
| 7. Courmès Gaston | 16. Ordromeau Philippe |
| 8. Breylon Pierre | 17. Paon Constantin |
| 9. Chiefaîne Maurice | 18. Marchetteau Auguste |

fin le 19 mai 1929

7

19	Rioux Marcel	23	Boutin André
20	Chauvelon François	24	Chincholle Gaston
21	Vigier Jean Bte	25	Curpin Joseph
22	Maac Léon		

Absents: M. M. Sorin Emile et Martin André

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Vigier Maac, qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer M. M. Gar. Mauilliet, Marçais Rivière, Guerin Caucheroy, Hervault, Courmié, Breyer, Chéfaïn, Marchereau, Billy, Jutard, Royer, Fabrice, Bossis Ordronneau, Faon, Marchekau, Rioux Chauvelon, Vigier, Maac, Boutin, Chincholle et Curpin, dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M. Jutard Léon, le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour Secrétaire M. Faon Constantin.

Election du Maire

Le Président après avoir donné lecture des art. 76, 77 et 80 de la loi du 5 avril 1884 a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne. 25

Bulletin blanc 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés: 24

Majorité absolue 12

M. Rivière Charles 23 voix

M. Curpin Joseph 1 voix

M. Rivière Charles ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire.

M. Jutard a été le fauteur au nouveau Maire élu, il lui adresse ses bien vives et sincères félicitations pour son élection au poste de premier magistrat de

la Commune de Reys.

Il exprime le vœu qu'une bonne entente et une bonne camaraderie continuent d'exister entre tous les nouveaux élus pour le plus grand bien des intérêts de la commune, pour lesquels, il en est persuadé, ils ont le désir de se consacrer de toute leur énergie et de tout leur cœur.

Monsieur le Maire remercie ses collègues de l'avoir élevé à la position de Maire, il ne considère pas cette fonction comme un poste d'honneur, mais comme un poste de travail, et il invite tous ses collègues à se mettre au travail et à ne pas oublier le programme qui a été élaboré pour les élections

Création de postes
supplémentaires
d'adjoints.

Monsieur le Maire expose qu'à raison de l'augmentation de la population sur de nouveaux points de la commune, et du développement considérable fait par le Service, notamment du fait des diverses lois d'assistance obligatoire, des lois d'hygiène de la loi du 31 Mars 1917 (art 64) soins médicaux aux victimes de la Guerre, de la remise des carnets de pensions (civils & militaires) délivrance de certificat de vie pour toucher les arriérés de pensions, etc... il sera extrêmement difficile à la Municipalité d'en surveiller exactement la marche et de remplir ses multiples obligations avec toute la précision et la promptitude désirables.

En conséquence, il propose au Conseil d'user de la faculté donnée par la loi du 27 Juillet 1923, et de créer pour la durée du mandat Municipal, deux postes supplémentaires d'adjoints.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de créer pour la durée du mandat du Conseil deux postes supplémentaires d'adjoints conformément à la loi du 27 Juillet 1923.

Élection du 1^{er} adjoint

Il a été procédé ensuite, et sous la présidence de

travaux le 19 mai
1929

M^r Riviere d'Arbaie, à l'élection du premier adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	25
Bulletins blancs	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

M^r Chiffaine Maurice a obtenu 23 voix
M^r Chiffaine Maurice ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

Election du 2^{ème} adjoint

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	25
Bulletins blancs	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

M^r Gaugeron Léon a obtenu 23 voix
M^r Gaugeron Léon ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé adjoint.

Election du 3^{ème} adjoint (1^{er} adjoint suppl^é)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	25
Bulletins blancs	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

M^r Gar. Maillat Gabriel ayant obtenu 23 voix
a été proclamé adjoint.

Election du 4^{ème} adjoint (2^{ème} adjoint suppl^é)

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	25
Bulletins blancs	2
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

M^r Crupin Joseph, ayant obtenu 23 voix
a été proclamé adjoint.

Choix des Commissions

Conformément à l'article 59 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal forme les diverses commissions qui seront chargées d'étudier les questions à soumettre au Conseil

Savoir :

Ann. le 19 mai 1909

Créances publiques	M. M. Marchais, Bossis, Hervouet
Hygiène	Guerin, Roger & Parn, Jubard-Billy L'Administration Municipale
Finances	M. M. Martin, Fabrice Guin Rioux Paon, Courcier et Lorin, ? L'Administration Municipale
Scolaire	M. M. Billy, Paon, Martin, Baccé, Marchais Rioux L'Administration Municipale
Cours professionnels	M. M. Rousseau, Bossis, Fabrice, Cancheau Repe, M. M. Marchais, Chauchey, Erdromneau L'Administration Municipale
Cimetières	Repe, M. M. Cheffaine - Lorin Rousseau, M. M. Rivière - Jar. Marilliet
Affaires diverses	M. M. Martin, Jubard, Churchillle, Boustin, Erdromneau, Marchekau L'Administration Municipale
Agriculture	M. M. Guerin, Cancheau Hervouet Boustin

Bureau de Bienfaisance
Délégués.

Monsieur le Maire fait connaître à l'Assemblée qui aux termes de la loi du 5 août 1874, les Commissions administratives du Bureau de Bienfaisance sont composées du Maire, Président et de six membres renouvelables, dont deux élus par les Conseils municipaux, ces 2 délégués suivent le sort de l'Assemblée communale, quant à la durée de leur mandat.

Le Conseil désigne :

M. M. Guichard au Bourg - (M. M. Marchais Compagnon)
et
M. Jar. Marilliet Gabriel à Ragon.

Abattoir intercommunal
Délégués.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à désigner ses 2 délégués au Comité du Syndicat des Communes Vannes Repe, pour l'exploitation d'un abattoir intercommunal

Le Conseil nomme

trans le 25.5.24
trans M. M. de Nantes le 20 juin

M^r Rivier Maire de Rezé
 & M^r Forin, Conseiller municipal.
 En cas d'absence ou d'empêchement, ces
 Messieurs seront remplacés par :

M^r Chieffain, premier adjoint
 M^r Courcier, Conseiller municipal.

M^r Chieffain demande la parole et fait au
 nom des élus socialistes la déclaration suivante :

" Nous sommes heureux de rappeler que pour la
 première fois des socialistes entrent au Conseil mu-
 nicipal de Rezé "

Nous sommes entrés en collaboration avec le
 parti radical et au nom des élus socialistes,
 je vous donne l'assurance que nous collaborerons
 loyalement, de tout cœur à l'Administration mu-
 nicipale, tant que nous resterons dans le cadre de
 nos principes et de notre programme.

Nos programmes identiques nous font
 espérer que cette collaboration sera féconde et
 que notre mandat marquera une époque de
 réalisations communales. -

<u>Mullier</u>	G. La Maillie	Marchand
L. Jutard	Morvan	Futty
Tanchuan	Boutin	Bregéon
H. Billy	Mol	Stabies
Marchitane	Andronned	Triche
O. Chauvel	H. J. J.	Looy
Boutin	J. Garpin	
S. Rivier	J. Garpin	